







## INSCRIPTION RESTAURANT SCOLAIRE 2022/2023

Afin de déterminer les jours de repas, merci de bien vouloir remplir cette grille et le remettre en **mairie** avant la date indiquée ci-dessous.

**Aucun retard ne sera toléré et empêcherait l'inscription pour la période en question.**

En cas d'absence :

- ↳ Merci de le signaler en mairie au 02.35.39.69.30 avant 9h00
- ↳ Le repas du jour sera dû comme indiqué dans le règlement.

### MARS 2023

**A REMETTRE EN MAIRIE AU PLUS TARD LE 17 FEVRIER 2023 (dernier délai)**

Cochez les cases des jours où votre enfant mange à la cantine.

S'il ne mange pas durant cette période merci de rendre la feuille vierge.

*Signature des parents :*

	J 2	V 3	L 6	M 7	J 9	V 10	L 13	M 14	J 16	V 17	L 20	M 21	J 23	V 24	L 27	M 28	J 30	V 31
Enfant :																		
Enseignant :																		
Enfant :																		
Enseignant :																		
Enfant :																		
Enseignant :																		

## INSCRIPTION RESTAURANT SCOLAIRE 2022/2023

Afin de déterminer les jours de repas, merci de bien vouloir remplir cette grille et le remettre en **mairie** avant la date indiquée ci-dessous.

**Aucun retard ne sera toléré et empêcherait l'inscription pour la période en question.**

En cas d'absence :

- ↳ Merci de le signaler en mairie au 02.35.39.69.30 avant 9h00
- ↳ Le repas du jour sera dû comme indiqué dans le règlement.

### AVRIL 2023

**A REMETTRE EN MAIRIE AU PLUS TARD LE 24 MARS 2023 (dernier délai)**

Cochez les cases des jours où votre enfant mange à la cantine.

S'il ne mange pas durant cette période merci de rendre la feuille vierge.

*Signature des parents :*

	L 3	M 4	J 6	V 7	M 11	J 13	V 14
Enfant :							
Enseignant :							
Enfant :							
Enseignant :							
Enfant :							
Enseignant :							

